

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

— LA —

Gazette des Familles

CANADIENNES ET ACADIENNES.

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 3. QUEBEC, 31 OCTOBRE 1871. No. 2.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE: L'ABBÉ N. A. LECLERC.

Sommaire.

Notre publication—Neuvième entretien sur la famille—Article sur Ste. Anne—Chronique—Agriculture—Feuilleton: La Cloche du Père Trinquet.

Notre publication.

Comme nous en avons déjà prévenu nos abonnés, nous ne recevrons plus de renvois, et ceux qui refuseraient de se soumettre à cet article de notre programme, en subiraient les conséquences. Maintenant, que nos agents nous permettent une suggestion qui n'est pas hors de propos. S'ils veulent conserver et augmenter le nombre des abonnés dans leur localité, qu'ils les engagent à payer invariablement d'avance, qu'ils sollicitent ceux qui commencent leur abonnement actuellement, à demander les séries des deux premières années, pour les faire relier. Quand une fois, un abonné aura, en sa possession, deux à trois volumes de cette publication, rien ne pourra l'engager à se priver des volumes

suivants ; et cet ouvrage si hautement recommandé, sera un des plus précieux legs que les pères pourront faire à leurs enfants. Ces dernières paroles nous ont été suggérées par un prêtre aussi savant qu'expérimenté.

Nous avons en notre possession un certain nombre d'exemplaires de tous les numéros des deux premières années, que nous livrerons à demande ; et si ce nombre est insuffisant, nous nous engageons à faire réimprimer tous les numéros, si d'ici au jour de l'an, trois à quatre cents nouveaux abonnés faisaient application. Nous espérons encore que suivant le désir de Nos Seigneurs les Evêques de la province ecclésiastique de Québec, les bibliothèques provinciales voudront toutes avoir un ou plusieurs volumes de la *Gazette des Familles Canadiennes et Acadiennes*, à l'instar de ce qui se fait déjà dans quelques paroisses. Nous pourrions céder les volumes reliés pour trois schelings dix huit sous, et les volumes brochés, pour trois schelings seulement.

Qu'on n'oublie donc pas de payer le postage, en même temps que les abonnements.

Neuvième entretien sur la famille.

L'HOMME, LA FEMME ET LEURS DEVOIRS ENVERS LEURS ENFANTS.

Deuxième devoir. — L'Instruction — Le jour de la première communion.

Pères et mères, que le jour de la première communion d'un de vos enfants soit toujours un grand jour de fête pour toute votre famille. Qu'il soit pour vous et pour tous les vôtres, une occasion de renouvellement spirituel. Faites vous un devoir sacré d'accompagner ce cher enfant à la table sainte ; et si vous avez d'autres enfants qui aient

déjà eu le bonheur de faire leur première communion, qu'ils profitent de cette heureuse circonstance pour participer au divin banquet. Dans certains endroits où la foi est vive, la piété ardente, les parrains et marraines se font aussi un devoir d'accompagner leurs filleuls et leurs filleules à la table sacrée ; et alors, dans ces familles parfaitement chrétiennes, la joie est complète.

Parents chrétiens, jugez par le trait suivant, des grâces et des bénédictions abondantes, qu'une première communion bien faite, peut attirer sur toute une famille. Il y a quelques années, dans l'une des villes de France, on avait préparé une belle première communion ; l'homme de Dieu qui était à la tête de cette paroisse, avait déployé, dans cette circonstance, tout le zèle dont il était capable.

Il y avait parmi les enfants qui firent leur première communion, un charmant petit garçon qui était le fils d'un général de l'empire. Ce général avait dû être un bon soldat, puisqu'il était arrivé à ce grade élevé ; mais, malheureusement, il n'était pas bon chrétien. Il allait habituellement, le dimanche, à une basse messe, mais il ne se confessait jamais, ne faisait pas ses pâques. Sa femme et ses deux filles communiaient humblement, tous les ans, à Pâques. En général, la Première Communion d'un enfant, est toujours une fête de famille, même parmi les personnes qui ne font pas profession de piété. Aussi, chez le vieux général dont il est ici question, on avait préparé un grand festin, pour ce grand jour, et on y avait convié le parrain, la marraine de l'enfant, ainsi que les parents et les amis de la famille ; et tout ce monde avait assisté, avec bonheur, à la première communion de cet intéressant enfant.

Lorsqu'après la messe, le petit Alfred sort de

l'église, toutes ces personnes s'empressent autour de lui et lui font leurs compliments, et le reconduisent à la maison de son père, comme en triomphe. Mais le petit Alfred paraît très peu sensible à toutes ces marques d'amitiés. Le dîner est servi tout de suite. Le jeune communiant, qui est le héros de la fête, occupe la place d'honneur; et sa mère, qui est à ses côtés, s'empresse de le servir le premier. Elle s'imagine qu'il va manger avec un grand appétit; il y a si longtemps qu'il n'a rien pris. Mais, le pauvre enfant, une fois servi, au lieu de manger, se met à pleurer. Sa mère qui est la première à remarquer ses larmes, lui dit, avec un ton qui annonce le plus grand étonnement: "Oh! cher enfant, qu'as-tu donc à pleurer, quand tout devrait te réjouir? On t'a acheté, pour la première communion, un habit du plus beau drap qu'on ait trouvé dans la ville; on t'a fait cadeau d'une montre précieuse, &c!" Pauvre femme qui croit qu'un habit de drap, qu'une montre d'or est quelque chose de bien important pour son fils qui a la foi, et qui vient de recevoir son Dieu, pour la première fois! Aussi son enfant continue-t-il à pleurer encore d'avantage, mais, à ce moment, le père se préoccupe, à son tour, des larmes de son fils. "Mon enfant, lui dit-il, avec une grande bonté, moi aussi, j'ai pleuré le jour de ma première communion, mais les larmes que j'ai versées alors, étaient des larmes de joie, et elles ne m'empêchèrent pas de bien dîner. Pour toi, mon petit ami, tu as du chagrin, je le vois, mais quelle en peut donc être la cause? Aurais-tu mal fait ta première communion? Alors, mon enfant, je regarderais cela comme un malheur, non seulement pour toi, mais encore pour toute la famille." — "Mon papa, reprend l'enfant, avec un grand empressement, rassurez vous à cet égard, car j'ai la convic-

tion que j'ai bien fait ma première communion." —
"Eh! bien, reprend le général, pourquoi alors pleures-tu, au lieu de manger?" — "Mon papa, répliqua l'enfant, avec un certain embarras, je ne puis pas vous dire quelle est la cause de mes larmes; le respect que j'ai pour vous, me ferme la bouche." — Mon fils, s'écrie alors le général, avec émotion, je suis ton père, et à ce titre, j'ai droit à ton obéissance et j'exige que tu me dises pourquoi tu pleures?" Ici le bon petit Alfred poussa un profond soupir, en disant avec beaucoup de convenance: "Eh! bien, mon papa, je vous avoue que le fils du portier de notre maison, qui a fait, lui aussi, sa première communion aujourd'hui, a été bien plus heureux que moi!" — Comment, reprend vivement le général, j'ai le titre de baron, je possède une grande fortune que je te lèguerai, et tu prétends que le fils du concierge de ma maison, qui ne possède absolument rien des biens de la terre, et qui est le fils d'un tailleur, a été plus heureux que toi, aujourd'hui! Mon petit ami, explique-toi, il y a là un mystère auquel je ne comprends rien." Alors l'enfant jette un regard respectueux sur son père, et lui dit, avec une modestie charmante: "Mon papa, le fils de notre portier avait avec lui, à la table sainte, son père, sa mère et ses deux sœurs; son bonheur a été parfait, parce qu'il a été partagé par tous les membres de sa famille; et moi, au contraire, je n'avais avec moi, à la table sacrée, ni mon père, ni ma mère, ni mes sœurs; j'étais là tout seul comme un pauvre orphelin. J'ai, sans doute, éprouvé un grand bonheur, mais ce bonheur n'a pas été parfait, parce qu'il n'a été partagé par aucun des membres de ma famille!" — Eh! mon enfant, c'est là ce qui te fait pleurer, s'écrie le général, en laissant couler de grosses larmes!" —

“Oui, mon cher papa, reprend d'une voix toujours de plus en plus émue, l'excellent enfant, et il me semble que mes larmes sont bien légitimes !” — Oui, cher petit, dit alors le père, en sanglotant ; viens ici que je t'embrasse !... Comme je suis heureux, dans ce moment d'être ton père !... Que le bon Dieu bénisse le digne prêtre qui t'a préparé à ta première communion !... Quelle bonne besogne il a faite !... A qui t'es tu donc confessé ?” — “A. M. le curé lui même.” — Quand devez-vous communier, pour la seconde fois ?” — “Dans un mois.” — “Eh ! bien, écoute mon enfant, ce soir même j'irai avec toi remercier Monsieur le curé, des soins qu'il t'a prodigués, et du bien qu'il t'a fait, et avant de le quitter, je commencerai ma confession. Et toi, ma femme, et vous, mes filles, prenez vos précautions, pour que dans un mois, nous puissions tous accompagner notre cher Alfred à la table des Anges, et par là, compléter son bonheur, en le partageant nous mêmes.

Ici, le général embrasse de nouveau son cher Alfred, en lui disant : “Maintenant, mon petit ami, dine de bon appétit.” — Oui, cher papa, car vos dernières paroles m'ont donné une faim comme je n'en ai jamais ressentie.”

Tout fut exécuté à la lettre, et grâce à la bonne première communion de cette enfant, toute cette famille se trouva comme inondée de bénédictions, de joie et de bonheur, et son exemple produisit une grande édification dans la ville.

Voilà donc un fait admis : les premières communions solennelles et bien faites, font toujours un très grand bien, dans une paroisse ; elles touchent singulièrement les âmes pieuses, excitent de grands remords, dans les âmes infidèles, et elles sont un grand sujet d'édification pour ceux qui en sont les

heureux témoins ; mais surtout, elles laissent d'impérissables souvenirs, dans le cœur de ceux qui ont le bonheur de recevoir Notre Seigneur Jésus-Christ, pour la première fois, avec ces solennités importantes.

(A continuer).

Le culte de la bonne sainte Anne en Canada.

(Suite.)

Les épreuves qu'avait subies Nicolasic depuis le commencement de ses visions, n'étaient pas achevées.

Quelques jours après, par un temps serein et un ciel sans nuage, le feu du ciel descendit sur la grange de Nicolasic, réduisit le toit en cendres, calcina entièrement les pierres des murs, et cela sans causer le moindre dommage à deux meules de blé et à une pile d'ajoncs qui étaient près de la grange ; le vent cependant portait les flammes de ce côté.

Les esprit prévenus, qui alors comme aujourd'hui se donnaient sans doute pour être les seuls clairvoyants et les seuls sages, s'empressèrent de décider que cet événement où se voyait la main de Dieu, était une leçon destinée à ouvrir les yeux à Nicolasic, d'autres disaient à châtier son imposture. Quant à Nicolasic, il se souvint que la grange avait été construite par son père avec des pierres tirées des ruines de l'ancienne chapelle, et il comprit qu'il y avait dans cet incendie à la marche si bizarre l'avertissement de ne point employer à des usages profanes ce qui avait été une fois consacré à Dieu.

Il n'eut pas lieu de changer de sentiment, car les faveurs dont il était entouré ne cessèrent point. Le mardi suivant, lui et son beau-frère virent une lumière brillante éclairer les ruines ; un bruit confus frappa leurs oreilles.

C'était un présage de ce qui arriva le lendemain.

“ A la même heure et au même endroit, dit un historien, l'on entendit de nouveau ce bruit confus ; seulement il n'était plus fantastique. Une foule presque innombrable ar-

rivait de toutes parts, et même de pays si éloignés que l'on ne pouvait concevoir comment la nouvelle de la découverte avait été si tôt répandue ; tous se pressaient autour de l'image sainte pour y faire leurs prières à genoux, et la plupart ne se retiraient pas sans avoir jeté quelque aumône sur le gazon. Un ami de Nicolasio crut alors à propos d'apporter un escabeau proprement couvert et d'y placer un vase d'étain pour recevoir plus décentement les offrandes *des étrangers* (1.)

Averti de ce qui se passait, le recteur de la paroisse envoya dom Jean Thominec afin de s'y opposer. Celui-ci s'étant rendu au Bocenno, fit voler d'abord d'un coup de pied l'escabeau et les offrandes ; puis, s'emportant contre Nicolasio, il s'efforça de dissuader les pèlerins de croire ce que l'on racontait, menaçant d'excommunication les personnes de la paroisse qui étaient présentes, si elles ne se retiraient au plus tôt. Le bon Nicolasio ne répliqua rien, ni ne s'émut aucunement ; mais recueillant, sur le soir, les pièces d'argent éparses, il les mit de côté, afin de s'en servir aussitôt que cela lui serait possible, pour la construction de la chapelle que désirait sa patronne.

Cependant le temps des tribulations touchait à sa fin. Au moment où ceci se passait venait de monter sur le siège de Vannes l'un des plus illustres évêques qui l'aient jamais occupé, messire Sébastien du Plessis de Rosmadec. Il fit commencer une information juridique qui fut conduite avec une minutieuse prudence. Bientôt les commissaires délégués demeurèrent convaincus que le doigt de Dieu était là.

Le concours des pèlerins augmentait ; ni l'urgence du travail, ni la rigueur des temps ne les arrêtaient. Un vénérable capucin du monastère de Vannes, le P. Ambroise, les trouvant agenouillés durant une grande pluie sans qu'il songeassent même à se mettre à couvert, proposa d'élever une cabane de feuillage. Les paysans du voisinage accueillirent son idée avec empressement, et en quelques

(1) *Pèlerinage de Sainte-Anne d'Aray*, par le P. Arthur Martin.

heures le champêtre édifice se trouvait construit. Nicolasio qui ne se possédait pas d'aise, courut dans sa maison chercher un de ces larges coffres en usage dans les campagnes, le couvrit d'un linge blanc, en fit un autel, et y déposa la statue miraculeuse.

C'est dans cette cabane que dom Roduéz vint faire amende honorable du mépris et de l'opiniâtreté avec lesquels il s'était refusé à reconnaître les indices les plus respectables de la volonté céleste.

Deux jours après l'éclat fait au Bocenno, dom Thominec avait ressenti une douleur extraordinaire à la jointure du bras dont il avait menacé les pèlerins. Quoiqu'il se repentît de sa faute, le châtement ne finit que trois ans après, avec sa vie. Dom Roduéz fut, à son tour, saisi en dormant d'une extrême frayeur et de douleurs aiguës telles qu'il se prit à crier au secours. On accourut, on s'efforça de le rassurer; mais la justice de Dieu l'avait frappé: il était perdu des deux bras.

Son irritation contre Nicolasio n'en persista pas moins; toutefois, un ami vint à bout de lui faire reconnaître ses torts, et dom Roduéz, n'osant aller durant le jour invoquer sainte Anne, se rendait à l'oratoire de genêt à la faveur des ténèbres, par des chemins détournés. La neuvième nuit, il descendit à la fontaine et plongea ses bras dans l'eau. Alors une révolution s'opéra en lui: la vie revint dans les membres, et il fut guéri. Le lendemain, de bon matin, il alla se prosterner devant la sainte image, fit une sorte de réparation d'honneur à Nicolasio, et prononça le vœu de célébrer la première messe qui se dirait sur les lieux.

Ce miracle fut suivi de beaucoup d'autres.

Enfin, le 25 juillet de cette année 1625, au milieu d'un concours de plus de trente mille pèlerins, fut posée la première pierre de la chapelle, à côté de laquelle fut construit un monastère que les carmes occupèrent jusqu'à la grande révolution, desséchant les marais, défrichant les landes, accueillant les étrangers qui venaient de toutes parts invoquer la glorieuse patronne de la Bretagne.

Dans la légende que nous venons de redire, tout est précis comme dans l'histoire d'hier, et tout est merveilleux.

comme dans les plus étonnants récits de la vie des Saints. C'est, à nos yeux, ce qui en fait le charme.

Comment révoquer en doute des événements contemporains de Corneille et du cardinal de Richelieu, des événements qui non-seulement ont subi l'examen de la sévère et savante critique du XVIII^e siècle, mais qui se sont, pour ainsi dire, passés sous ses yeux ? Celui qui l'essayerait serait obligé de se jeter dans le septicisme le plus absolu.

L'homme du monde, les chrétiens durs à croire, si nombreux de nos jours, peuvent donc en toute tranquillité d'esprit se livrer aux sentiments que font naître dans l'âme les faits transmis par une légende qui, au point de vue de l'art, serait un chef-d'œuvre, si l'art était capable de l'inventer. Ils peuvent étudier l'admirable sagesse avec laquelle la Providence a conduit toute cette affaire, dont les détails sont connus, avérés.

Ainsi, durant plus de deux ans, sainte Anne apparaît nombre de fois à Nicolasio, qui a tout le temps, toute la facilité désirables pour s'assurer qu'il n'est pas la dupe de son imagination ou de ce que nos prétendus sages nomment hallucination. Quand sa conscience s'est bien rendu compte et qu'il ne saurait plus lui rester la moindre incertitude, Dieu, d'une part, lui adjoint des témoins ; de l'autre, suscite à ses dires le contrôle d'une incrédulité instruite, bien résolue à ne pas se rendre et à justifier son opposition. Puis arrive un jugement rendu après informations contradictoires, et rendu par un tribunal composé d'hommes éclairés et impartiaux. Enfin de nombreux miracles viennent à l'appui de la sentence.

Quelles autres garanties oserait demander la bonne foi ? La présence de la lumière du soleil et le sentiment de l'existence n'offrent pas plus de certitude.

Voilà ce que nous disions, et nous bénissions Dieu qui a jeté tant de clarté sur l'origine de cette dévotion, qui l'a rendue si vénérable et si douce en la rattachant à celle de nos pères et des premiers âges de l'Eglise d'Armorique, enfin qui maintenant encore lui accorde tant de témoignages de satisfaction.

Dire les nombreux miracles accomplis] à Sainte-Anne d'Auray serait impossible ici.

Je dirai seulement qu'après avoir fait le dénombrement de ceux que notre Sainte a opéré depuis l'établissement de cette dévotion jusqu'en l'année 1647, on a compté douze morts ressuscités, soixante malades à l'extrémité délivrés de la mort, douze aveugles illuminés, neuf muets et dix sourds guéris, treize prisonniers innocents délivrés et justifiés de fausses accusations, treize affligés de maladies incurables venus à parfaite guérison, trente-trois délivrés du naufrage sur mer, trente-cinq conservés dans les eaux sans se noyer, treize qui ont évité la servitude et l'esclavage des Turcs, cent personnes guéries de diverses maladies, cinquante-deux délivrées de divers accidents où elles devaient périr.

Il est facile d'imaginer, après ce récit, des merveilles de Sainte-Anne d'Auray, quel enthousiasme d'amour et de piété envers sainte Anne, nos ancêtres emportaient dans leurs cœurs en quittant les rivages de France. Après avoir accompli leur pèlerinage dans son splendide sanctuaire d'Auray, ils s'embarquaient avec confiance sur l'océan; chaque jour, son nom était sur leurs lèvres, avec celui de son auguste fille, pendant leur longue et dangereuse traversée. En mettant pied à terre sur le sol de la Nouvelle-France, ils s'agenouillaient pour lui rendre leurs actions de grâce de les avoir préservés de tant de dangers; et leur premier soin en élevant, dans la forêt, leurs rustiques chaumières, était de suspendre à la muraille l'image de sainte Anne à côté du crucifix et de la statue de Marie.

(A continuer.)

CHRONIQUE

PIE IX LE GRAND ! OU LE 23 AOUT 1871.

(Suite.)

1856.—*L'année du Congrès de Paris.*

Napoléon III donna alors la main à l'inique Cavour, et de concert avec lui, décréta dans un congrès où toutes les puissances étaient représentées, la spoliation du Saint-Siège. Mais Pie IX qui ne sait que bénir ceux qui conspirent contre lui, pour vaincre le mal par le bien, consentit, malgré cette infâme trahison, à être le parrain du fils de l'empereur des français. Cependant, le 17 Mars de la même année, dans un document public, il prôdit à sss persécuteurs, le châtimeut qui les attendait.

1857.—*L'année du voyage triomphal.*

Pour démentir les avancés de la révolution et démontrer au monde chrétien combien les sujets du Pape-Roi lui étaient attachés, et pour acquitter un vœu qu'il avait fait dans le sanctuaire de Lorette, Pie IX s'éloigna de Rome, et parcourut ses états, voyage qui dura du 4 mai au 5 septembre. Partout, il fut accueilli avec les plus profonds témoignages d'affection et de respect; à tel point que le Souverain Pontife pouvait dire aux Cardinaux, le 25 septembre, que ce voyage n'avait été qu'un long et solennel triomphe de notre sainte religion ! Jamais la volonté d'un peuple et son amour pour son souverain ne s'est plus énergiquement manifesté.

1858.—*L'année de la charité.*

On peut dire du long pontificat de Pie IX : Les vingt cinq années qu'il a passées sur le siège de Pierre, ont été vingt cinq années de la plus ardente

charité, mais l'an 1858, a été pour ainsi dire l'époque où cette charité a débordé de son cœur d'une manière plus sensible ; et entr'autres faits, on peut citer la lettre apostolique, par laquelle, il donnait généreusement, à l'hôpital St. Jean de Latran, les maisons achetées de ses propres deniers au Transtévère. Touché de compassion pour les pauvres vieilles femmes de Rome, le Saint Père se dépouilla volontairement pour soulager leur misère.

1859.—*L'année de l'insurrection.*

C'est ici que commence le brigandage du gouvernement de Victor Emmanuel. Il soudoie la révolution et l'aide à soustraire la Romagne au paternel gouvernement de ce roi qui était la véritable providence de son peuple. A la vue de cet acte d'affreuse iniquité, Pie IX laissa échapper un cri de douleur, mais en même temps, d'une voix ferme et sublime, il promit de soutenir, sans faiblesse, toujours et contre tous, les droits de l'Eglise et du Pape-Roi. Le Saint Père a tenu parole, au su de l'univers entier.

1860.—*L'année de la guerre.*

Maître de la Romagne, le Piémont enleva, à mains armées, l'Ombrie et les marches, et pour accomplir ce vol sacrilège, il massacra les généreux défenseurs du Pape, et fonda ignominieusement leurs cadavres à ses pieds. Quelle immense amertume pour Pie IX. . . . Et aussi comme elle débordait de ses lèvres et de son cœur, dans son éloquante allocution *novos et ante*, du 28 septembre. Mais, aussi, de quel air inspiré il se tourne vers les princes de l'Europe, pour leur annoncer qu'un jour viendrait où les conséquences de la guerre criminelle que l'on faisait au vicaire de Jésus-Christ, peseraient lourdement sur leur tête. Napoléon III ricana, en

entendant cette menace ; mais, aujourd'hui qu'il boit à longs traits, dans la coupe amère de l'exil, il ne rit plus.

1861.—*L'année du règne d'Italie.*

La révolution continuant sa marche, se constitua en royaume d'Italie, et après avoir dépouillé le Pape de ses provinces, elle décréta Rome capitale. Mais, le grand Pontife, dépouillé de tout secours humain, opposa la plus noble résistance aux envahisseurs, comme il est facile de s'en convaincre, en lisant son allocution du 30 septembre, qu'un homme de cœur ne peut lire, sans s'écrier : Vive Pie IX.

1862.—*L'année des martyrs Japonais.*

Pie IX, malgré les difficultés qu'il a à surmonter, appelle à Rome l'épiscopat catholique, pour assister à la canonisation des vingt-six martyrs du Japon. Si les fêtes qui se célébrèrent alors dans la Ville Eternelle furent splendides, les paroles que le Pape prononça dans le Consistoire du 22 mai, pour exciter les fidèles à imiter les saints martyrs, furent sublimes.

1863.—*L'année de la résistance au czar.*

En ce temps là, le czar torturait la Pologne : Pie IX, malgré ses propres souffrances, fut le seul, entre tous les princes de l'univers qui osa écrire une lettre à l'Empereur de la Russie, pour lui rappeler ses devoirs.

1864.—*L'année du syllabus.*

Pie IX, voyant que les persécutions dirigées contre l'Eglise, et les maux de la société civile avaient leur principale cause dans les doctrines détestables, enseignées et répondues par les ennemis de la vérité, les réunit toutes ensemble, et les condamna par son Encyclique *Quinta cura*, du 8 décembre 1864, à laquelle était annexé le syllabus. Ce magnanime

pontife n'eut-il opéré que cet acte, pendant les vingt cinq ans de son glorieux règne, qu'il mériterait toute notre admiration, notre amour et notre respect !

1865.—*L'année de la condamnation de la Franc-Maçonnerie.*

En cette année, l'immortel Pie IX, après avoir mesuré la profondeur de l'abîme que la secte maçonnique creuse tous les jours pour y précipiter la société et l'autel, démasque cette secte impie, la condamne, et lance sur elle toutes les foudres de l'Eglise, s'exposant ainsi à sa haine et à sa vengeance.

1866.—*L'année des saints.*

Peu de papes ont accordé la canonisation à un aussi grand nombre de saints que Pie IX. Chaque année de son pontificat est marquée par un de ces actes solennels. Mais l'année 1866 devait se distinguer entre toutes les autres, et cette fois c'était toute une armée de saints protecteurs que Pie IX envoyait de la terre au ciel, pour y défendre la cause de l'Eglise militante.

1863.—*L'année du centenaire de St. Pierre.*

On peut dire qu'en cette année, le ciel accorda à Pie IX le prix des immenses travaux accomplis, la récompense de ses imminentes vertus, en lui donnant de pouvoir célébrer, avec les évêques du monde entier réunis autour de son auguste personne, le dix-huitième centenaire du martyr de St. Pierre et de St. Paul, et glorifier ainsi le prince des apôtres, dont il est, par une succession non interrompue, le deux cent cinquante septième successeur.

1868.—*L'année de la convocation du Concile.*

C'est en cette année que Pie IX mit, pour ainsi dire, le comble à ses bienfaits envers l'Eglise et la société entière, en convoquant, par sa lettre apostolique, *Aeternæ patris*, du 29 janvier, un Concile

œcuménique dont l'ouverture devait avoir lieu à Rome, le jour de l'Immaculée Conception, de l'année suivante. L'impiété a élevé la voix, pour se moquer ou protester ; mais ces clameurs iniques, n'ont pas empêché la sainte assemblée d'accomplir une très large part de son programme.

1869.—*L'année du Jubilé sacerdotal.*

En cette année, Dieu accordait au Saint Père, déjà plein de jours et de mérites, la grâce de célébrer le cinquantième anniversaire de son élévation au sacerdoce. Cette fête a été marquée par les démonstrations les plus cordiales et les plus enthousiastes, et par les dons les plus riches et les plus variés.

1870.—*L'année de l'Infaillibilité.*

Epoque à jamais mémorable où les Pères du Concile du Vatican, sous l'inspiration du Saint Esprit, et dans une admirable concorde, ont accompli les vœux des peuples catholiques, en approuvant la définition dogmatique de l'Infaillibilité Pontificale.

L'enfer en a frémi de rage ! Il a déchainé ses puissances, et pour mieux exercer son exécration vengeance, il a appelé à son secours, l'hérésie, le mensonge, la fourberie, l'injure, les vols sacrilèges, enfin toutes les mauvaises passions. Pie IX du haut de son trône, a contemplé cette mer en courroux avec un calme imperturbable ; il a subi cette tempête avec une patience angélique. Trahi, abandonné, dépoillé, jeté dans les fers, il a reposé ses yeux sur son crucifix, levé son front vers le ciel, et la force d'en haut est demeurée dans sa grande âme ; et le monde catholique s'est écrié : quel homme ! quel Pape ! Vive à jamais Pie IX ! ...

1871.—*L'année du jubilé pontifical.*

Pie IX a vu les années et les jours de Pierre ; il les dépasse aujourd'hui ! ... Une couronne de vingt

cinq années de pontificat orne son front majestueux ! O prodige étonnant ! aucun pontife, depuis le prince des apôtres, n'a atteint ce long terme ! Est-il surprenant de voir le peuple chrétien se lever comme un seul homme, s'incliner profondément devant cette étonnante majesté, lui envoyer des messagers des extrémités les plus reculées de notre globe ; chargés de dons destinés à soulager sa royale misère ; et s'écrier dans l'ardeur de son amour : Hosanna ! Gloire à notre Roi, à notre Pontife ! Lui seul est grand, au milieu des grandeurs de la terre ! Semblable à une haute montagne qui élève sa tête dans les nues, il protège l'humanité entière de son ombre bienfaisante ! Il est saint entre tous les saints ! Il est fort entre tous les forts ! Il est prisonnier ; mais du fond de son cachot, il n'a qu'à rompre ses lourdes chaînes, pour jeter l'épouvante parmi ses bourreaux, pour réveiller le monde en sursaut ; et le faire s'écrier dans son étonnement : mais que ce passe-t-il donc d'extraordinaire !

Oui, l'immortel Pie IX dans son étroite prison, exerce un véritable prestige ; il domine les esprits, captive les cœurs.

Pour nous, Canadiens Français qui avons, si souvent reçu les bénédictions de Pie IX dans la personne de nos Evêques, de bon nombre de nos prêtres, et de nos zélés, ranimons notre foi, en lisant l'histoire de ce grand Pape, rendons lui nos plus profonds hommages, présentons lui notre amour et nos offrandes, et proclamons avec tout le monde catholique, qu'une religion qui suscite en son chef visible de si grandes vertus et produit de telles merveilles, ne peut venir que du ciel, être divine ; et disons de cœur et de bouche ! Vive le catholicisme ! Vive la Rome des papes ! Vive St. Pierre ! Vive Pie IX !...

(A continuer.)

AGRICULTURE.

CAUSERIE.

Le curé et ses habitants.

L'EXHIBITION PROVINCIALE.

(Suite).

Sixième classe.—Produits agricoles. *M. le Curé.*
—Nous allons revenir sur nos pas, pour jeter un coup d'œil sur les produits de l'agriculture. Dans ce département, il y avait une grande compétition, on y remarquait des exposants de toutes les parties du pays. Voici la liste des effets exposés : blé blanc d'automne, blé roux d'automne, blé blanc du printemps, blé roux du printemps, orge à deux rangs, orge à six rangs, seigle, avoine blanche, avoine noire, pois ordinaires, pois morrow, vesces, fèves blanches, blé d'inde blanc, blé d'inde jaune, graine de mil, graine de trèfle rouge et de trèfle alsique, graine de chanvre, graine de lin, sarrazin. J'ai remarqué avec plaisir que plusieurs prix ont été remportés par des exposants du Saguenay. J'ai été aussi flatté de voir que deux cultivateurs de St. Charles de Bellechasse, MM. E. Turgeon, et Chs. Leclerc, avaient remporté deux des prix pour la graine de mil ; c'est un article si important pour l'habitant !

Septième classe.—Les racines. Il y avait dans ce département de magnifiques échantillons ; et les espèces de patates y étaient très variées. Quant aux navets, ce sont des Québécois qui ont presque tous remporté les prix.

Comme la plupart d'entre vous sont de bons fumeurs, vous n'aimeriez pas que je passerais le

tabac sous silence. Eh ! bien, je dois vous dire qu'il y en avait là de très beau, et qui me paraissait aussi très bon, si j'en juge par son odeur. C'était du Connecticut, au tabac à grandes feuilles. M. J. Perreault, de l'Assomption, a remporté le premier prix.

Septième classe.—Laiterie, sucre, etc. Voilà une classe qui a dû attirer votre attention, *Pierre et Clément*. A part le beurre en pots, qui était magnifique, avez-vous trouvé irréprochable la plus-part de celui qui était en tinettes ?

Pierre et Clément.—Nos femmes ne voudraient pas en porter de semblable sur le marché, et nous pouvons dire sans orgueil, que nous aurions pu remporter les premiers prix, si nous avions osé exposer celui de nos laiteries.

M. le Curé.—Mais, vous avez eu tort, de ne pas en exposer ; cette exposition était pour tout le monde, et les prix vous pendaient au bout du nez, aussi bien qu'à tous les autres.

Pierre et Clément.—Une autre année, nous serons plus sages.

M. le Curé.—Et puis le sucre d'érable, comment l'avez-vous trouvé ?

Pierre et Clément.—O'était à ravir ! Nous sommes sûrs qu'il ne s'en est jamais fait de plus beau dans le pays.

M. le Curé.—Vous avez raison, et MM. J. Lemère de St. Alexis, T. Pâquet, de St. Nicolas, Chs. Leclerc, de St. Charles, méritent, avec les prix qu'ils ont remporté, toutes nos félicitations.

Neuvième classe.—Instruments aratoires. Dans ce département, trois principaux exposants se partageaient les articles exhibés, et ont remporté la pluspart des prix ; ce sont MM. Moody, de Terrebonne, Jeffery, de Montréal, Evans, de Montréal,

Parmi tous ces instruments, ceux que vous devez surtout ambitionner d'avoir, ce sont de bonnes charrues, de bonnes herses, comme il y en avait tant, des faucheuses, des rateaux à cheval, des semoirs à toutes graines, des arracheurs de patates, etc; instruments qui tout en faisant de bons ouvrages, économisent considérablement le temps.

Les habitants.—Mais, Monsieur le curé, nous n'avons pas les moyens d'acheter la plupart de ces instruments, ce n'est pas la bonne volonté qui manque, mais c'est l'argent.

M. le Curé.—Mais, avez vous les moyens de payer la main d'œuvre si cher, et de perdre la moitié de votre temps? Je sais que pour commencer, c'est un peu fort, pour chacun de vous d'acheter plusieurs de ces machines : mais, vous êtes de bons voisins qui vous aimez de tout cœur, et dont les intérêts sont, pour ainsi dire, les mêmes. Pourquoi, ne vous mettriez vous pas deux ou trois ensemble, pour vous procurer ces instruments?

Les habitants.—Il faut avouer, monsieur le curé, que vous avez des clefs pour toutes les serrures, et encore, elles font parfaitement bien. A coup sûr, nous allons suivre votre conseil, et comme nous avons beaucoup de pierres sur nos terres, il pourrait se faire que nous nous entendrions plusieurs ensemble, pour nous procurer un arrache pierre.

M. le Curé.—Mes bons amis, vous allez au devant de mes désirs ; tant mieux.

Dixième classe.—Département industriel. Comme j'ai assisté à l'exposition de l'année dernière, à Montréal, je puis affirmer, que ce département était plus complet, cette année qu'alors. Il y avait là 356 entrées. Mais comme la plupart des objets qui étaient là exposés, intéressent peu la classe agricole, je vais hâter le pas et me contenter de dire

qu'il y avait là des ouvrages en laine, en lin et en coton qui étaient tout à fait dignes d'attention. Les beaux arts étaient aussi bien représentés. Si j'avais à parler à de riches bourgeois qui ont à meubler de vastes et riches salons, je leur dirais : allez chez M. Vallières et Drum, de Québec, là vous avez tout ce qu'il y a de plus riche, de plus élégant, en fait de meubles. Si j'avais à entretenir des marins, je leur dirais : allez chez MM. Joseph Bosseau, à Québec, F. Godbout, St. Laurent, I. O., F. Pouliot, A. Girard, Murray Bay, et là vous aurez des modèles de bateaux à vapeur, des chaloupes à voiles, des canots en bois, et tous ces articles attireront votre admiration, comme ils ont attiré celle de tous les visiteurs de l'exposition.

Si je m'adressais à des amateurs, à des hommes d'art, je les presserais de se rendre chez M. Fournier, à Québec, pour y faire l'acquisition des cadres sculptés et dorés, pour image et miroirs ; si j'avais devant moi des fastidieux, je leur montrerais l'établissement de M. Fournier, à Québec, où ils trouveraient brosses à cheveux, à hardes, à dents, à bottes, etc. Mais, pour vous, ça serait perdre son temps, que d'attirer votre attention sur la pluspart de ces objets.

Pierre et Clément.—Je suis sûr que vous avez donné une grande attention aux riches et élégantes voitures de toutes espèces que MM. F. X. Roy, de Montréal, O. Hough, Amb. Verret, W. McKnight de Québec, avaient amené là, mais j'espère que vous avez été assez sages pour ne pas désirer de vous voir nonchalamment étendus dans ces moelleux carrosses et trainés par quatre chevaux.

Pierre et Clément.—Ah ! monsieur le curé, il nous en passe bien des idées par la tête, quand on voit de ces choses là ; mais on se console en se

disant : le chemin du ciel est si étroit qu'il doit être difficile de le parcourir dans ces larges et brillantes voitures. Il doit être plus facile d'y passer dans nos voitures ordinaires.

Pierre et Clément.—Que dites-vous, Monsieur ? curé, de ces moulins à condre, qui étaient là en si grand nombre ?

M. le Curé.—Ce sont d'excellentes machines que devraient avoir toutes les mères de familles qui font leur couture elles-mêmes.

Pierre et Clément.—À qui appartenaient ces belles haches qui étaient là, et qu'il suffisait de voir, pour avoir envie de bucher.

M. le Curé.—Elles appartenaient à M. Boivin, de St. Romuald, qui est un de nos plus habiles ouvriers en fer.

Vous avez vu encore une foule d'objets, tels que huiles, vernis, préparations chimiques pour la toilette, pour la photographie ; du savon, des épiceries, etc ; mais ne disons rien de tout cela, car vous y trouveriez peu d'intérêt. Mais ce que vous devez vous rappeler, pour en entretenir vos femmes, ce sont ces ouvrages en laine et en lin faits au métier ou à la main. MM. T. Pâquet de Lévis, J. B. Corriveau, de St. Anselme, E. C. Caron de St. Jean-Port-Joli, T. Roy, de St. Anselme, Chs. Leclerc, de St. Charles etc avaient là des châles, du fil de lin, de la laine qui dévoilaient toute l'habileté de la femme canadienne, quand il s'agit d'industrie domestique.

Quant aux ouvrages plus délicats, à l'aiguille et au crochet, ils ne font pas moins honneur à celles qui ont le loisir et les moyens de s'y livrer. Vous aviez là, des broderies en mousseline, en coton, en soie, en laine tordue, des ouvrages en réseau, en dentelle, en latting, des ouvrages en paille et en

foin, des fleurs en cire, des fleurs en papier, des ouvrages en cheveux, en cuir, en coquillage, des fruits en cire, des ouvrages en graines, des couvre-pieds faits au crochet, etc., enfin rien n'y manquait pour satisfaire le goût, et la fantaisie. Il y avait jusqu'au *Waterfall* qui venait mêler ses charmes à ceux de la crinoline et du *Garibaldi*.

En voilà sans doute peu, mais assez, pour donner à ceux qui n'ont pas eu l'avantage d'assister à l'exposition, au moins une faible idée de la multitude et de la beauté des objets qui y étaient exposés.

Je dois dire, en terminant, que l'exposition de 1871 fait honneur au pays, à Québec, en particulier, et fait hautement l'éloge de M. le Secrétaire, G. Leclerc, de MM. Larivière et de Bellefenille qui ont présidé à la disposition de chaque objet.

Les habitants—Nous sommes aussi savants aujourd'hui que si nous avions tous assisté à l'exposition, et nous sommes presque contents d'être restés chez nous ; car ce que vous nous avez dit nous suffit. Acceptez nos meilleurs remerciements et que le bon Dieu vous bénisse, pour tout ce que vous faites, pour éclairer vos habitants.

FEUILLETON DE LA GAZETTE DES FAMILLES CANADIENNES.

LA CLOCHE DU PERE TRINQUET

NOUVELLE.

III.

QUI CASSE LE VERRE... NE LE PAYE PAS.

Don Pasquale avait donc préparé pour le père Trinquet un petit discours bien accentué et divisé en deux parties distinctes, l'une pour l'amener à concourir grassement à la reconstruction de l'édifice démoli ; l'autre pour lui faire ouvrir les yeux sur sa déplorable passion d'éventrer les bouteilles.

Le second point était de toute nécessité, d'abord pour ôter

le scandale et puis pour rendre facile le premier point. Le logique curé se disait à lui-même :

— Si je ne l'arrache pas de son *Lion d'Or*, (c'était la buvette chérie du père Trinquet), il y boira jusqu'à ses culottes. Mais si je le tire de là, il donnera, beaucoup même, car c'est une bonne pâte ; il a le cœur sur la main ; les ducats ne lui manquent point... et en fin de compte son méfait doit lui pincer quelque peu la conscience.

Il entre donc chez le père Trinquet *piano piano*, sans laisser trahir la moindre émotion, et lui dit aussitôt avec sa débonnairité ordinaire.

— Bonjour, père Trinquet, comment ça va ? Je viens vous voir pour régler avec vous un petit compte ; mais à l'amiable, s'entend.

— Bien ! bien, répondit immédiatement le boucher moitié honteux et moitié troublé ; je vois où vous voulez en venir.

— Allons pas de trouble, père Trinquet, il y a remède à tout dans ce bas monde.

— Si vous parlez de la cloche, je ne vois pas d'autre remède que de se jeter la tête contre le mur. Elle est cassée ; que peut-on faire ?

— Eh parbleu, je le sais bien qu'elle est cassée ; mais enfin elle peut se raccommoder.

Entr'autres faiblesses, le père Trinquet en avait une assez ordinaire à certains personnages, de la campagne surtout, qui la traitent d'un peu haut avec le prêtre, et difficilement mettent la main aux choses dont ils ne furent pas les promoteurs. Or à propos de la cloche, il s'était mis dans la tête de ne pas s'en occuper pour n'avoir pas l'air d'être pour quelque chose dans le désastre. C'est pourquoi, il répondit :

— Si on peut la raccommoder, tant mieux ; je mettrai comme les autres dans la sébille.

— A la bonne heure ! Allons courage, père Trinquet ; vous êtes un des gros bonnets du village, il faut vous faire honneur et....

— Tout doux, mon cher curé ; n'allons pas si vite. La fête finie, je ne suis plus prier ; que celui qui l'est en fasse son affaire.

Cette réplique fit perdre un instant au pacifique orateur le fil de son discours. — Ça me va, dit-il bientôt d'un air plus décidé. Que celui qui l'est en fasse son affaire. A toi le péché, et les autres la pénitence.

(A continuer.)